

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 191

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258228>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quons qu'il n'en est point entré dans les Commissions suivantes: du *Technicum*, encore qu'il y ait des jeunes filles parmi les élèves; de la *Police du feu*; de l'*Orphelinat communal*, où devraient figurer des mères de famille; de la *Salubrité publique* — n'intéresse-t-elle donc pas la femme? — des *Finances*, des *Services industriels* et des *Travaux publics*. — Ajoutons qu'au Locle et à Neuchâtel, 5 femmes sont nommées dans chaque commission scolaire.

NEUCHÂTEL. — L'*Union Féministe pour le Suffrage* a tenu le 27 mai son assemblée générale annuelle. Le principal travail de cet hiver a été accompli par le Groupe d'études, sous la présidence de M^{lle} Clerc. L'étude de la législation concernant l'enfance (Code civil, loi neuchâteloise sur la répression des délits commis par les mineurs, lois vaudoise et zuricoise sur la surveillance des enfants placés) a abouti à des desiderata qui ont été transmis à l'Association cantonale. Le cours a été terminé par une assemblée générale, où M. Murdter, chef du Service de l'Enfance du canton de Vaud, a bien voulu parler de son activité. M^{me} Dubois, inspectrice de l'Assistance de Neuchâtel, et M^{lle} Merian, inspectrice des tutelles de La Chaux-de-Fonds, y assistaient, et une discussion des plus intéressantes s'est engagée. — L'U.F.S. s'est occupée avec succès du renouvellement des tribunaux de prud'hommes; un siège de plus a été obtenu pour les femmes. Par contre, ses démarches pour faire introduire des femmes dans la Commission de l'Ecole supérieure de commerce et dans celle des Hôpitaux n'ont eu aucun résultat; mais les positions acquises précédemment à la Commission scolaire et dans les Commissions de l'Assistance et des Orphelinats ont été maintenues. — L'U.F.S. a organisé une conférence de M. Veillard, de Lausanne, sur *Les poisons à la mode*, et une seconde de M. Thélin, de Genève, sur *La question des 8 heures*. — Elle s'est intéressée au Cartel romand d'Hygiène sociale et morale (sur lequel M^{me} DuBois présente un rapport captivant), — au projet de Maison romande de rééducation, — au Bureau d'Orientation professionnelle, — à la nouvelle Section neuchâteloise de l'Association suisse pour la Société des Nations. — Malheureusement, son budget ne répond pas à son besoin d'activité. Le local et les cotisations à diverses associations mangent une grosse partie des ressources, et la question financière devra être sérieusement étudiée. — Le Comité, arrivé au terme de son mandat, est renouvelé. M^{lle} Porret, qui ne peut accepter de réélection, est remplacée à la présidence par M^{lle} Warnéry.

— Une disposition nouvelle des statuts vient d'obliger l'Union pour le Suffrage féminin à rompre avec une tradition vieille de douze ans et chère à tous les membres: celle de renouveler à chaque assemblée annuelle, et par acclamations, le mandat de sa présidente. Durant cette longue période, M^{lle} Emma Porret vit, au bout de chaque exercice, l'inflexible réélection récompenser son travail et reconnaître ses peines. Elle eût tout obtenu de l'affection de ses administrées, tout... sauf son remplacement. Et il lui fallut du machiavélisme, oh! de bien honnête sorte, pour qu'une retouche des statuts s'interposât entre son désir de retraite et notre égoïsme. C'est ainsi qu'en sa dernière assemblée générale, l'Union pour le suffrage fut forcée de procéder à la nomination d'une nouvelle présidente. Opération bien insolite et bien déconcertante! Pour nous autres suffragistes, M^{lle} Porret, c'était non pas « une » présidente, mais « la » présidente. De toutes choses on pouvait s'en remettre si entièrement à elle, de toutes choses à dire, à écrire, à exécuter; il y avait une si grande sécurité à sentir au service de la cause un si bel ensemble de qualités morales et intellectuelles! Nous savions notre présidente capable de diminuer les situations exceptionnelles comme de se plier aux obscures corvées de l'administration, et que tout ce qu'elle faisait serait fait aussi bien que possible. Et puis, les suffragistes neuchâtelois lui savaient gré, à leur présidente, d'être si Neuchâteloise, d'unir à des convictions suffragistes inébranlables un inébranlable attachement aux traditions du pays. La nuance personnelle du féminisme de M^{lle} Porret, n'est-ce pas, en effet, un sentiment profond de sa dignité de citoyenne suisse et neuchâteloise? La présidente est morte, vive la présidente! M^{lle} Renée Warnéry a bien voulu accepter de nous conduire à la vic-

toire; elle a les talents nécessaires à convaincre notre peuple que s'il cherche premièrement le suffrage féminin et sa justice, toutes les autres choses lui seront données par-dessus.

E. C.

BALE. — Le sujet principal de notre assemblée générale du 5 juin a été une conférence du Dr Oeri sur *La presse et les femmes*. Après avoir constaté que nous entendons fort peu parler du mouvement féministe dans nos quotidiens, M. Oeri demande ce que nous pouvons faire pour y remédier et comment maintenir l'intérêt public en éveil, en dehors des époques de campagnes féministes; il nous proposerait bien de nous faire tenir au courant par l'Argus de la presse des articles antiféministes et de les réfuter... si nos adversaires n'étaient pas silencieux, ce qui pour nous est un plus grand malheur que leur opposition! Il faudrait que notre mouvement collaborât étroitement avec la presse quotidienne, et pour cela il est à désirer qu'un plus grand nombre de femmes soient employées à la rédaction des quotidiens; or, jusqu'à présent, nous n'en voyons que deux chez nous. M. Oeri nous assure qu'au point de vue des capacités intellectuelles, les femmes sont très bien qualifiées pour le journalisme, et il regrette qu'il n'y en ait pas davantage qui envoient des articles aux journaux; ceux-ci les accepteraient sûrement s'ils étaient susceptibles d'intéresser leurs lecteurs. (? Réd.) M. Oeri ne nous recommande pas la fondation d'un quotidien féminin, ni même la « Page pour la femme » paraissant dans plusieurs journaux à époques régulières, car ils ne sont lus que par des adeptes de notre cause, et les antiféministes se gardent bien d'en prendre connaissance. Dans la discussion qui a suivi cet exposé, il a été demandé que nos journaux fassent paraître des biographies féminines dans le texte même, pour que le public se rende compte du travail accompli par les femmes.

H. S.

* A travers les Sociétés Féminines *

Association suisse-allemande pour le relèvement de la moralité publique. — Cette Société tient tous les deux ans une grande Assemblée générale dans l'un ou l'autre des cantons suisses, afin de mieux faire connaître son activité. Cette année, c'est à Berne qu'elle s'est réunie au début de juin. Dans son discours d'ouverture, la présidente, M^{me} Schmutzger, a insisté sur l'importance des conférences et des réunions de mères de famille, qui permettent à tant de femmes, désireuses de bien faire, de se renseigner sur le travail accompli, et à illustrer cet exposé d'une série d'environ 80 clichés pour projections lumineuses, dont l'effet a été très grand, et qui pourront être employés avec le plus grand succès dans des conférences de propagande, attirant ainsi un public qui ne s'y rendrait pas autrement. Un autre discours de la présidente a été consacré à ce sujet: *Qu'entendons-nous par moralité publique?*, et a donné lieu à l'élaboration d'une sorte de programme, qui pourra être imprimé et largement distribué. — Les autres rapports avaient été classés en quatre groupes, permettant ainsi de mieux se rendre compte de l'activité de l'Association: pour les enfants; pour les jeunes filles; pour les jeunes filles en danger moral; pour les mères. Tous les auditeurs ont ainsi pu apprécier ce grand travail si utilement accompli, sans grand bruit, mais avec un but si élevé; et il n'est pas douteux que les journées de Berne aient contribué à gagner dans la ville fédérale de nouvelles forces à l'œuvre menée par l'Association.

(D'après le Schw. Frauenblatt)

Union des Femmes de Genève

22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

Le local sera fermé du dimanche 13 juillet au dimanche 10 août inclusivement.

La Bibliothèque sera rouverte le vendredi 15 août seulement.

Le magasin de l'Ouvroir sera fermé du 15 juillet au 15 août.

Prix spéciaux pour provisions d'été

Importe directement les Anthracites belges
des meilleures Mines de Charleroi * * *

JAQUES CUCHET

11, Rue de Montchoisy, 11 ** GENÈVE ** Eaux-Vives

COMBUSTIBLES & BOIS DE CHAUFFAGE

Membre de la Société Suisse des Importateurs // Téléphone Mt-BL. 24-95

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, rue Dr Alfred-Vincent, 10.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZÜRICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19